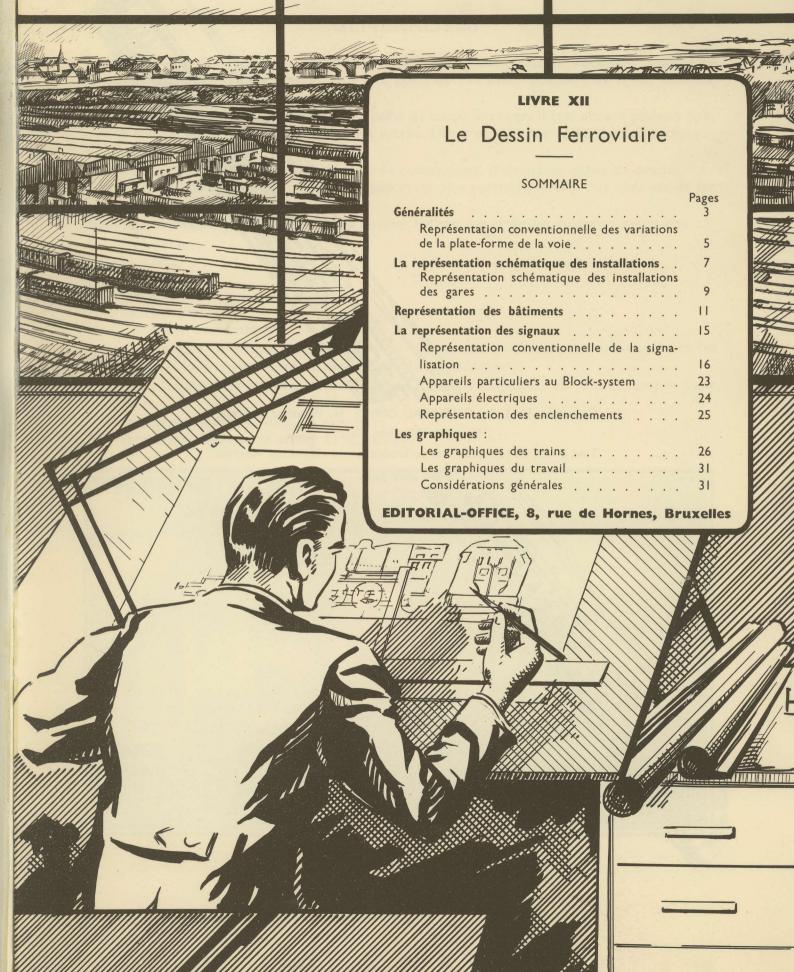
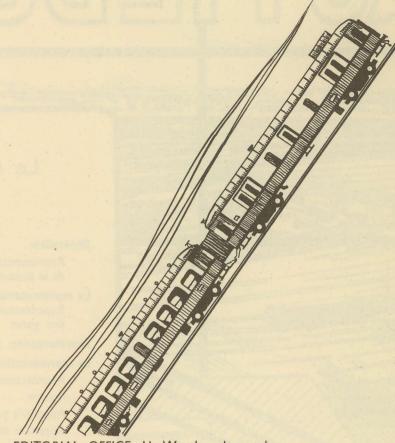
AU-FILDU D PAR FERNAND LEBBE II. - NOTIONS SPÉCIALES LE DESSI LAMPISTERIL

ÉDITORIAL - OFFICE -- BRUXELLES







Copyright 1948, by EDITORIAL OFFICE H. Wauthoz-Legrand
(A. et J. Wauthoz, Succ^{rs})

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés
pour tous pays.



LE DESSIN FERROVIAIRE

GÉNÉRALITÉS

Tous ceux que les questions ferroviaires intéressent ont senti la nécessité impérieuse de posséder des notions de dessin. Il est à ce point de vue aussi nécessaire de savoir dessiner que de savoir écrire.

Mais, pas plus qu'il ne suffit d'écrire, il ne suffit de savoir dessiner. Il faut encore pouvoir lire, que ce soit sa propre écriture ou celle des autres. Lire c'est pouvoir comprendre un texte... ou un dessin.

L'écriture est basée sur un certain nombre de conventions. Il en est de même du dessin. Ce sont parmi ces conventions, celles se rapportant plus particulièrement aux chemins de fer qui feront l'objet du présent Livre.

Nous supposerons cependant connues du lecteur, les notions générales du dessin, telles que :

- I. L'élévation;
- 2. Le plan;
- 3. Le profil;
- 4. L'échelle;
- 5. La cotation;
- 6. Les traits conventionnels.

Que d'autre part, le support du dessin et les instruments à utiliser pour son exécution lui sont connus. Qu'il en est de même des moyens de reproduction.

Il y a lieu, toutefois, d'attirer l'attention sur le format à employer, car il doit remplir deux conditions :

- 1. être proportionné au dessin à exécuter;
- 2. être manipulable et se prêter au classement.



UN BUREAU DE DESSIN A LA S. N. C. B.

Dans ce but, les formats ont été standardisés. A la Société Nationale des Chemins de fer Belges, le format standard a été adopté. Il est d'application absolue.

Voici les caractéristiques des formats standardisés les plus courants :

Nº du format	Hauteur en m/m	Largeur en m/m	Surface en m ²	Rapport H L
Ao	1.188	840	1,0000	1,41
Al	840	594	0,5000	1,41
A2	594	420	0,2500	1,41
A3	420	297	0,1250	1,41
A4	297	210	0,0625	1,41

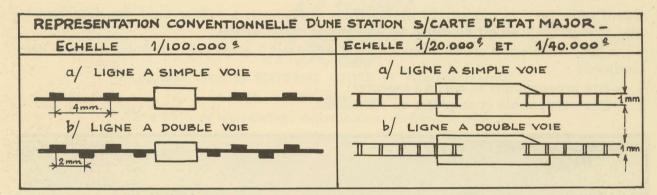
Dans l'établissement des dessins ou plans ferroviaires, on applique les deux règles générales suivantes :

- 1. On ne reproduit que les détails utiles au but poursuivi par l'établissement du plan;
- 2. On met en évidence les éléments principaux.

Pour ces derniers, on utilise un mode de représentation plus simple et par conséquent plus clair que la reproduction textuelle de ces éléments.

Ce mode de représentation est né de la pratique et repose sur des conventions qui ont été admises presque universellement.

Il y a lieu de remarquer, toutefois, que ces conventions varient avec l'échelle du plan.



Ces traits conventionnels sont ceux utilisés par l'Institut Cartographique de Belgique pour les cartes dites « Etat-Major ». Ils ne lui sont pas particuliers et ont été adoptés dans de nombreux pays.

Ils ont l'avantage de faire ressortir les installations ferroviaires qui autrement seraient noyées dans la masse des nombreux autres signes conventionnels figurant sur ces cartes ou sur celles qui en sont dérivées.

Il existe, notamment, des signes conventionnels pour représenter les cours d'eau, les routes, les limites administratives, les bois, les prés, les vergers, les marais, les tourbières, les falaises, les dunes, les agglomérations, les églises, les cimetières, les bâtiments principaux, les phares, les moulins, etc.

Sur les plans à but purement ferroviaire, la représentation des voies ferrées est plus simple. Ce n'est souvent qu'un simple trait pour les lignes à simple voie, tandis que les lignes à double voie sont représentées soit par un trait renforcé, soit par un double trait.

La carte officielle des chemins de fer belges établie à l'échelle 1/420.000 utilise ce mode de représentation.

La justification de l'emploi des signes et traits conventionnels résulte du fait que l'emploi de traits représentant les contours d'un objet, s'il permet d'en obtenir une représentation fidèle et exacte est cependant peu lisible et l'emploi des signes et traits conventionnels, permet une représentation plus parlante.



RECONSTRUCTION D'UN PONT-RAIL (1945)

REPRÉSENTATION CONVENTIONNELLE DES VARIATIONS DE LA PLATE-FORME DE LA VOIE

Plate-forme	1/100.000	1/20.000 et 1/40.000
Remblai	néant	PIED DE LA TRANCHEE
Déblai	néant	CRÊTE DU TALUS
Passage à niveau	/	
Passage supérieur		
Passage inférieur	<u></u>	
Pont rail	néant	
Viaduc		
Tunnel		
Représentation au 1/1000		
Talus	CRÊTE HAUTEUR PROPORTIONNELLE DU TALUS FOSSÉ VOIE FAIBLE HAUTEUR	
Perrés ou murs de sou- tènement	PERRÉS FOSSÉ VOIE	
Clôtures	BETON AJOURE FIL DE FER	VIEILLETRAPESES HAIE

Dans le domaine de la représentation des installations de voies et de lignes de chemins de fer, on emploie la plus grande diversité d'échelle. C'est ainsi que l'on utilise :

I. — le 1/500 pour les zones limitées des stations où sont concentrés des appareils de voie. Ces plans portent le nom particulier de « plan de pose »;

2. — le 1/1.000 est d'un usage général et utilisé le plus couramment pour les installations des stations:

3. — le 1/2.500 employé lorsqu'il s'agit de représentations de stations très étendues, pour lesquelles le 1/1.000 deviendrait trop encombrant et peu maniable;

4. — le 1/10.000 5. — le 1/20.000 6. — le 1/40.000

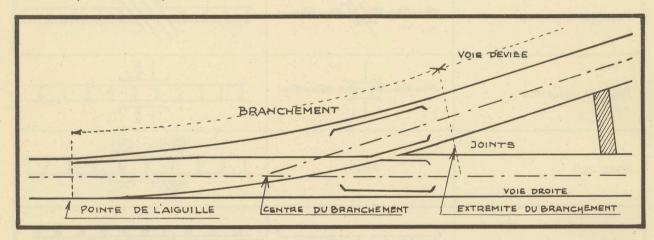
est utilisé pour la représentation des lignes;

7. — le 1/100.000

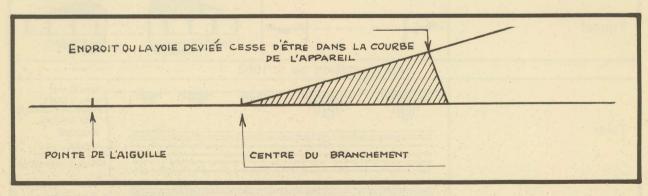
8. — le 1/420.000 est utilisé pour la carte officielle des chemins de fer belges.

Les plans au 1/500, au 1/1.000 et au 1/2.500 comportent les mêmes conventions de représentation.

Les appareils de voie sont, sur ces plans, dessinés suivant ces conventions, ce qui permet pour l'échelle du 1/500, la mesure directe des distances sur le plan et la pose des appareils sur le terrain à partir de ce plan.



Le croquis ci-dessus donne une idée exacte d'un appareil de voie. L'on remarque que l'axe de la voie y figure. Le point d'intersection des axes de la voie directe et de la voie déviée porte le nom de centre du branchement.



Les traversées se présentent comme suit :

TRAVERSEE ORDINAIRE	TRAVERSEE JONCTION SIMPLE	TRAVERSEE JONCTION POUBLE
VIIIIIIIII	VIIIIIIIII	YIIIIIIII
Temporary in a property was a part of the party of the		

LA REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES INSTALLATIONS

Le schéma se compose de lignes simples permettant de juger facilement. Il constitue une représentation simplifiée des installations.

Il y a donc lieu de distinguer nettement le plan à l'échelle et le schéma.

Si dans l'établissement de plans à l'échelle, comme nous l'avons vu plus avant, on utilise pour plus de clarté des signes conventionnels, il est fait usage dans la confection des schémas, de symboles. Ces derniers ne sont, en somme, que des signes conventionnels simplifiés.

Remarquons de plus, que sur les plans à l'échelle, les appareils de voie sont représentés, malgré l'emploi de signes conventionnels, en vraie grandeur. Il n'en est pas de même pour les schémas où le symbole employé n'a pas de correspondance d'échelle avec l'appareil représenté.

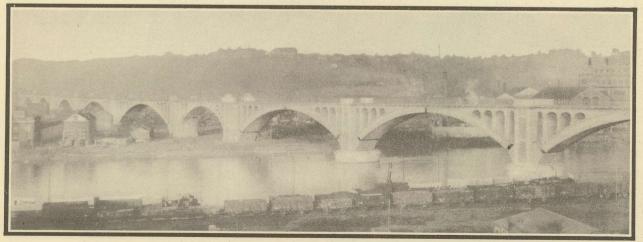
La représentation schématique est surtout un outil d'exploitation et d'étude. Les plans à l'échelle sont principalement des outils d'exécution.

L'emploi des schémas est courant en exploitation ferroviaire. Nous citerons, entre autres, ceux qui :

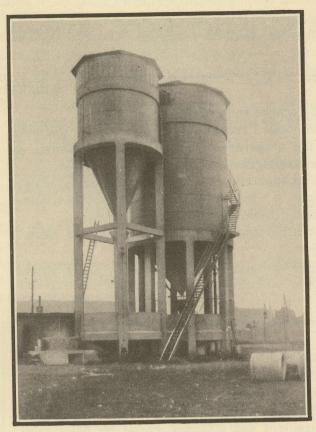
- 1. accompagnent les rapports d'accidents;
- 2. appuient les programmes justificatifs;
- 3. facilitent les études de desserte des lignes;
- 4. ou de simplification des méthodes d'exploitation;
- 5. qui complètent les graphiques d'occupation de voie;
- 6. qui donnent une idée exacte des possibilités d'une gare;
- 7. qui aident à l'application de la signalisation, etc.
- La S.N.C.B. a imposé certaines règles à l'établissement des schémas. Parmi les principales, citons :
- 1. Dans l'établissement d'un schéma, il faut l'orienter de manière à ce que Bruxelles se situe vers la gauche.
- 2. Il faut, par une flèche, y indiquer la direction du Nord;
- 3. Il y a lieu de respecter un minimum de vraisemblance dans les proportions des divers éléments que l'on doit représenter.

Habituellement l'inclinaison des voies à 45° par rapport l'une à l'autre est généralement adoptée, bien que l'on choisisse une inclinaison plus faible dans le cas où la largeur des installations représentées est faible comparée à leur longueur.

Pour rendre un schéma plus clair, il est utile de réserver à l'entrevoie, une largeur suffisante pour y dessiner un quai. De ce fait, le schéma présente une série de traits parallèles et équidistants.



PONT DU VAL-SAINT-LAMBERT A RENORY



ÉPURATEURS D'EAU A RONET

Le schéma n'étant pas à l'échelle, pour éviter de le surcharger, il y a lieu de n'indiquer qu'un minimum de cotes. Beaucoup de schémas ne sont même pas cotés.

De plus, de nombreuses dimensions des installations sont standardisées. Il serait donc tout à fait inutile de les indiquer sur les schémas. Citons à titre d'exemple entre tant d'autres, la largeur des entrevoies qui dérivent de l'adoption du gabarit et qui a été donné dans le Livre I, page 14.

On néglige souvent dans les schémas les courbes de grands rayons.

En principe, pour l'établissement d'un schéma, on prend comme base un plan 1/1.000 dans la majorité des cas. On en raccourcit les longueurs tout en visant cependant à en respecter une certaine proportionnalité.

Pour les largeurs, l'on maintiendra si possible les dimensions du plan à l'échelle. Mais si l'on est amené soit à diminuer soit à augmenter la largeur, on veillera à rester dans la proportion, soit de moitié, soit du double au maximum.

Pour la facilité du tracé, il y a avantage à dessiner en premier lieu, les voies principales.

Les appareils de voie sont numérotés de gauche à droite par des chiffres arabes cerclés. Notons que les voies à quai sont numérotées en chiffres romains (I, II, etc.) et les voies de circulation ainsi que celles aux marchandises en chiffres arabes (6, 7, 8, etc.).

Parmi les règles imposées à la S.N.C.B. quant à l'emploi des couleurs, tant sur les plans à l'échelle que sur les schémas, on utilise, pour indiquer les modifications aux installations : I. le jaune, pour les parties à supprimer, 2. le rouge, pour les installations nouvelles; 3. le bleu, pour les parties à maintenir.

Remarquons que dans l'établissement des schémas, on peut utiliser la grosse majorité des signes conventionnels adoptés pour les plans à l'échelle, surtout pour les plans au 1/1.000.



GARE DE WAVRE-SAINTE-CATHERINE, VUE DE LA PLACE DE STATIONNEMENT

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES INSTALLATIONS DES GARES

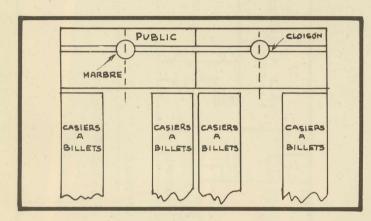
	Voie principale
	Voie accessoire
]	Heurtoir
- 1 2	Aiguillage simple commandé sur place ou d'un poste à terre
1 2	Aiguillage simple commandé d'une cabine
1 2	Aiguillage simple avec indication de la position normale. — lci la voie 2
	Traversée jonction simple.
	Traversée jonction double
/pn 4 /	Passage à niveau (P.N.)
	Passage inférieur (P.I.)
	Passage supérieur (P.S.)
•	Pont tournant sur cours d'eau

B.R.	Bâtiment des recettes d'une station
	Quai à voyageurs
	Piste à bagages
	Quai de chargement surélevé
J	Limite de pavement des cours aux marchandises
	Pont ou plaque tournante pour le virage des locomotives.
	Colonne hydraulique
→ <u></u>	Pont à peser
	Jauge de chargement
	Couloir sous voies

REPRÉSENTATION DES BATIMENTS

Pour la représentation des bâtiments, les échelles qui sont les plus communément utilisées lors de l'établissement des plans, sont :

- I. L'échelle du 1/10 qui sert à la confection des plans de détail. A cette échelle, chaque mètre est représenté sur le plan par une longueur de 10 centimètres;
- 2. L'échelle du 1 50 se rapporte plus particulièrement à la confection des plans d'ensemble de stations moyennes ou lorsque les plans sont accompagnés de coupes et de vues de profil.



Elle donne comme proportion : 2 centimètres sur le plan correspond à un mètre.

- 3. L'échelle du 1/100, où 1 centimètre représente un mètre, est utilisée pour les plans des stations importantes. C'est l'échelle la plus fréquemment utilisée;
- 4. L'échelle du 1/200 dont la proportion est de 1/2 centimètre par mètre. Elle est utilisée pour les vues d'ensemble des bâtiments de grandes dimensions. Ces plans relèvent du domaine spécial

de l'architecture et leur description sortirait du cadre de l'ouvrage.

Dans le domaine plus particulier de l'exploitation ferroviaire, il est toutefois fait un fréquent emploi de plans schématiques des bâtiments.

Pour l'établissement de ces schémas, on se borne souvent à ne respecter que les dimensions intérieures des locaux. L'échelle la plus courante pour l'établissement de ces schémas est le 1/200 qui suffit dans la plupart des cas.

Sur certains plans de détails établis au 1/10, la représentation conventionnelle des guichets se fait par :

- I. Deux traits limitant la largeur du comptoir;
- 2. Deux traits rapprochés symbolisant la cloison vitrée de séparation;
- 3. Le tracé en traits interrompus de l'axe du guichet avec, sous forme d'un cercle évidé, la représentation du marbre à monnaie.

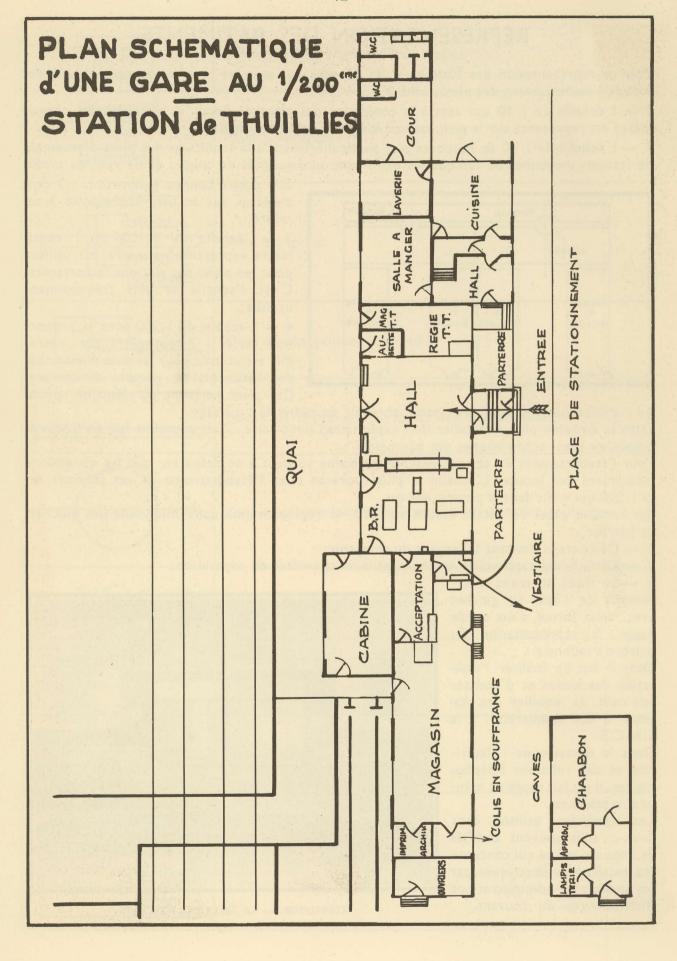
Dans le but de faciliter l'utilisation des locaux et d'abaisser son coût, le mobilier des stations a été standardisé, à la S.N.C.B.

Dans le domaine de l'électricité et des relations téléphoniques, il est fait usage de nombreux schémas.

Les symboles utilisés dans ceux-ci sont souvent codifiés et imposés, en ce qui concerne les installations électriques, par les sociétés ou administrations distributrices du courant.



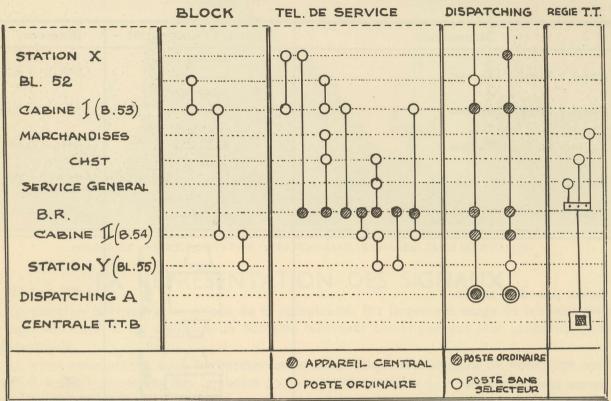
ZEEBRUGGE. - LA SALLE DES GUICHETS



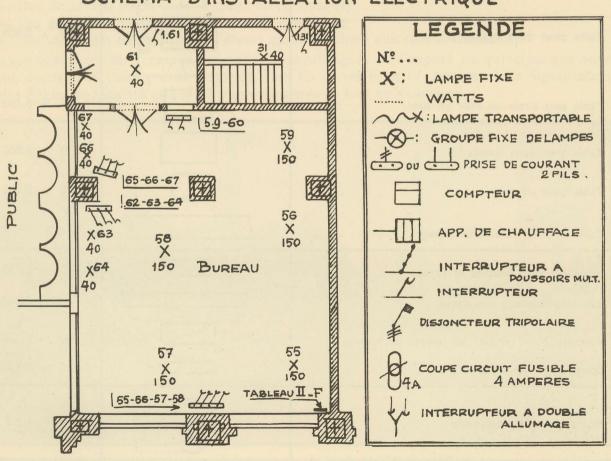


UNE DES BELLES AFFICHES DE LA S.N.C.B.

SCHEMA D'INSTALLATION TELEPHONIQUE



SCHEMA D'INSTALLATION ELECTRIQUE



MEUBLES DES STATIONS

Dénomination	Schémas à l'échelle 1/100	Dimensions
Casier à billets à 120 cases		1.070 × 0.410
Casier à billets à 160 cases		1.410 × 0.410
Casier à billets à 200 cases		1.444 × 0.499
Casier à billets à 250 cases		1.784 × 0.499
Casier à billets à 300 cases		2.120 × 0,499
Bureau pour deux commis	2.550	1.400 × 1.150
Bureau pour un commis	1400	1.400 × 0.700
ATION ELECTRIQUE		
Table pour deux agents	2,300	1.400 × 0.900
BHR SUMMER SIX		
Table sans tiroir ou avec un tiroir		1.250 × 0.750
Table avec deux tiroirs		1,370 × 0.900
Table pour dactylo		1,100 × 0.700
Table pour le service de factage		(n × 1.200) × 0.700
Armoires avec broches et rayons	UAGGE St.	0.976 × 0.400
Armoire vestiaire métallique		$(n \times 0.400) \times 0.400$
Armoire pour remiser les lampes portatives		1.360 × 0.500
Casier pour 36 cartons		1.416 × 0.300
Bureau pour fonctionnaire	0000	1.500 × 1.600



ANVERS-EST. — LOCOMOTIVE TYPE 73 FRANCHISSANT LE CHANDELIER DE BIFURCATION

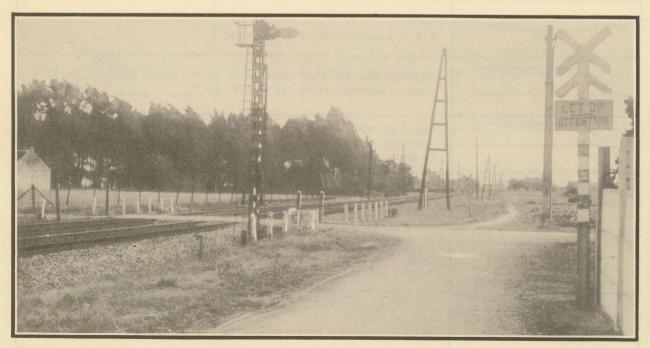
LA REPRÉSENTATION DES SIGNAUX

La signalisation ferroviaire, en raison de sa complexité, fait largement usage de schémas pour sa représentation. C'est d'ailleurs un domaine tellement compliqué que leur utilisation y est indispensable.

Aussi, nous rencontrons dans la représentation schématique des signaux de nombreux symboles. Il existe notamment des symboles pour la représentation :

- 1. Des signaux proprement dits;
- 2. Des appareils de sécurité (verrous, pédales, etc.);
- 3. Des dispositifs électriques (circuits de commande);
- 4. Des dispositifs de contrôle (circuits de contrôle);
- 5. Des méthodes de relation des divers appareils entre eux (enclenchements).

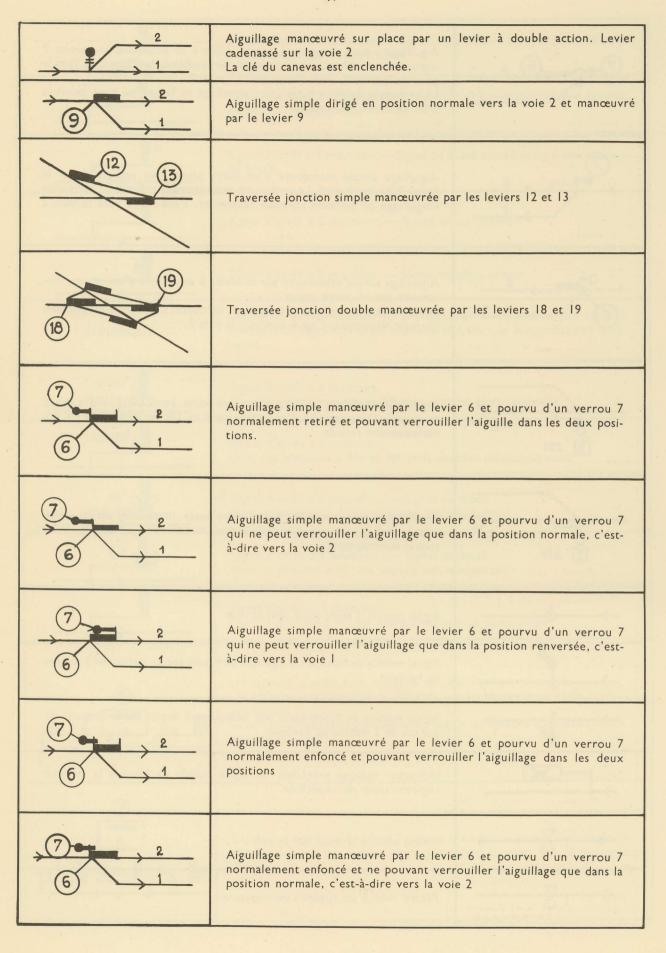
Ces symboles pour être compris doivent être accompagnés de l'exposé des principes que nous avons décrits dans leur grande majorité, dans les Livres III et IV, traitant de la Signalisation et des Règles de Sécurité et que les pages suivantes ne font qu'énumérer.

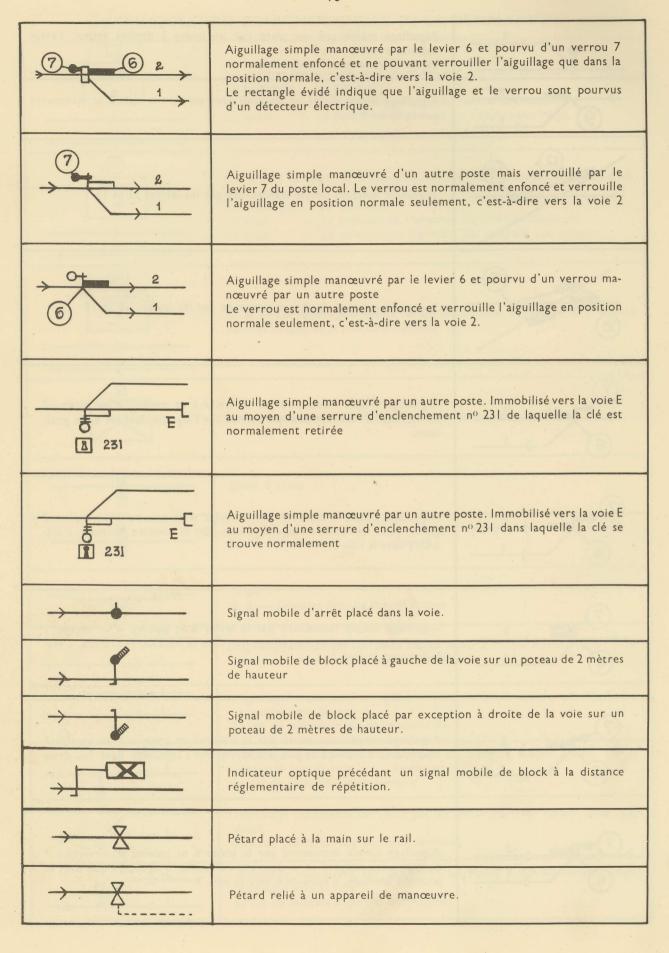


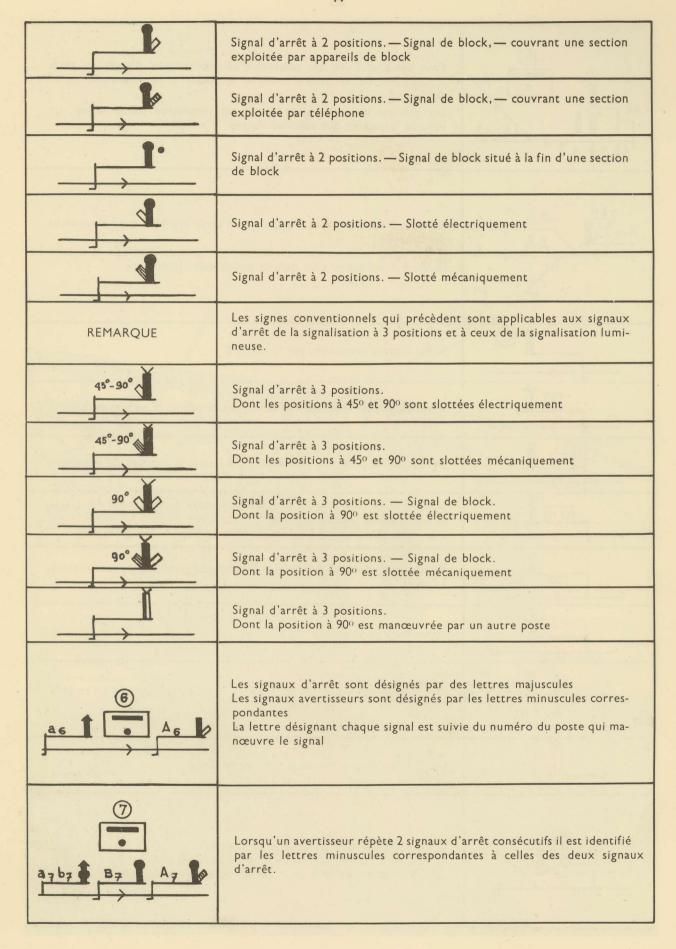
WICHELEN. - LE PASSAGE A NIVEAU ET SA SIGNALISATION

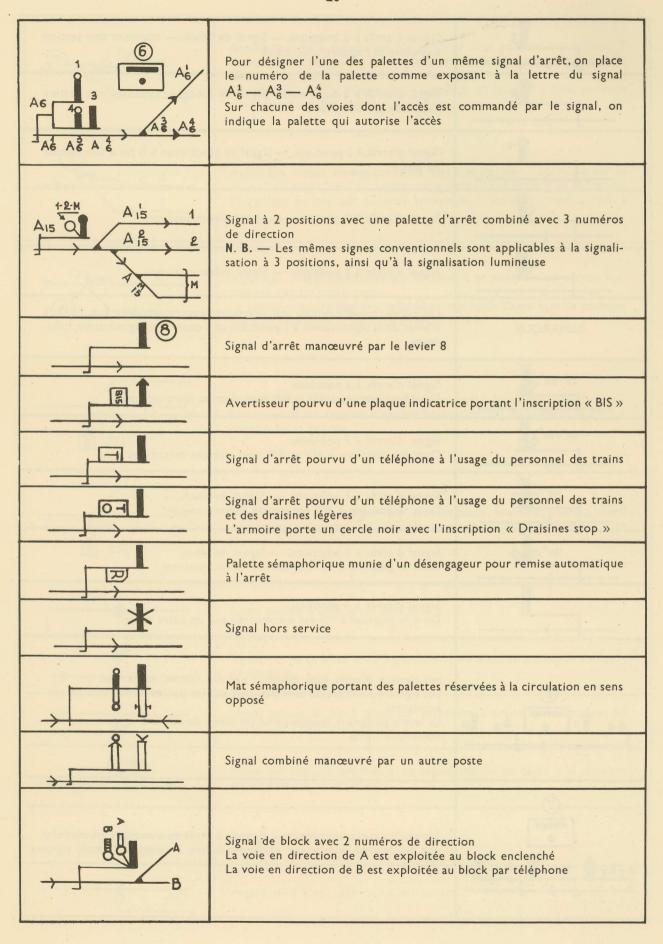
REPRÉSENTATION CONVENTIONNELLE DE LA SIGNALISATION

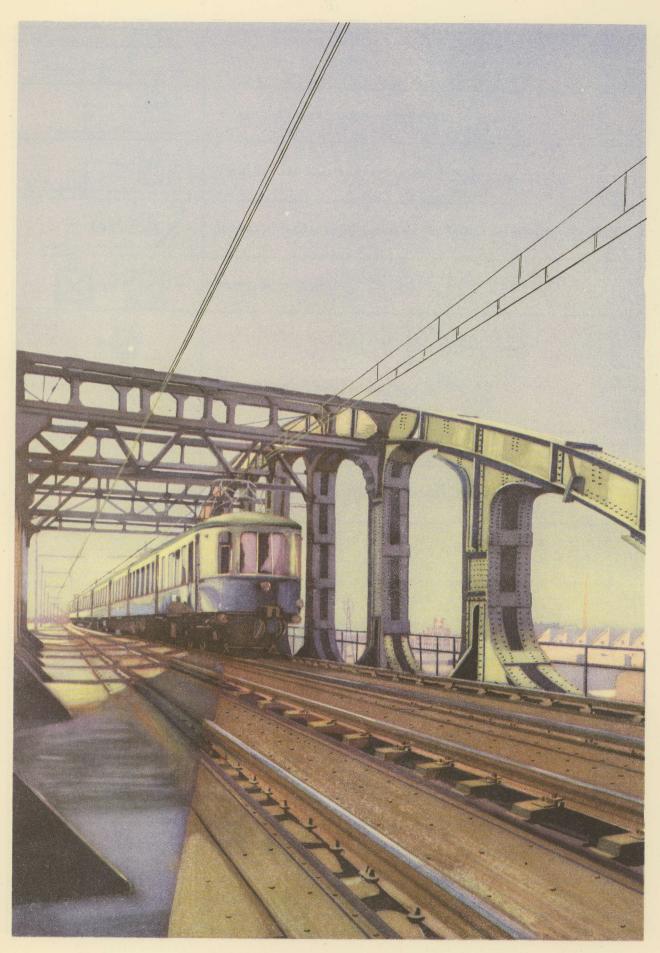
	Les cabines des stations sont désignées par des chiffres romains Le rectangle = Le bâtiment Le trait = La position de l'appareil central de manœuvre Le point = La position du signaleur par rapport aux voies
●→→	Les postes de block sont désignés par des chiffres arabes entourés d'un trait circulaire. Le rectangle = Le bâtiment Le trait = La position de l'appareil central de manœuvre. Le point = La position du signaleur par rapport aux voies.
(2)	N. B. — Lorsque le plan comporte des installations dépendant de plusieurs cabines le trait et le point sont évidés
В	Les postes à terre sont désignés par des lettres majuscules
	Block d'arrêt
	Block d'arrêt fermé par un cadenas
230	Train N. B. — Le point indique le conducteur.
> 2 > 1	Aiguillage manœuvré sur place par un levier à simple action, — non cadenassé, — normalement dirigé vers la voie l
1	Aiguillage manœuvré sur place par un levier à simple action. Levier cadenassé vers la voie l. La clé du cadenas n'est pas enclenchée
2	Aiguillage manœuvré sur place par un levier à simple action. Levier cadenassé vers la voie l La clé du cadenas est enclenchée
→ ² → ¹	Aiguillage manœuvré sur place par un levier à double action. Non cadenassé. Aucune indication de position normale.
2 2	Aiguillage manœuvré sur place par un levier à double action. Levier cadenassé vers la voie 2. La clé du cadenas n'est pas enclenchée.



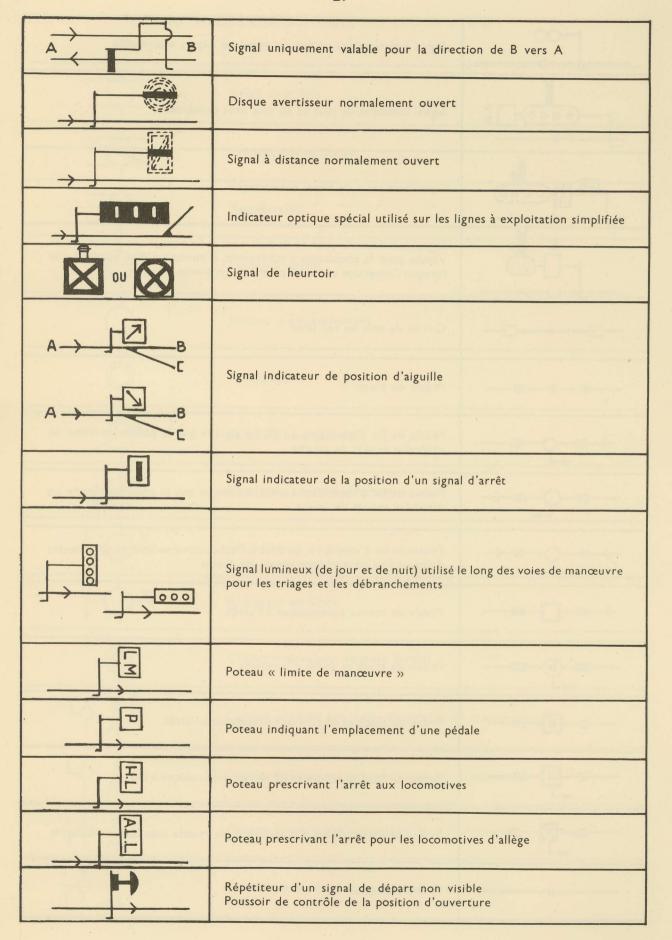








RAME AUTOMOTRICE QUADRUPLE A MALINES



-00	Signal lumineux qui répète un signal de départ non visible
	Signal lumineux de jour et de nuit avec numéros.
	Signal lumineux de block automatique
	Signal lumineux de jour et de nuit avec indicateur d'une réduction de vitesse pour la circulation à contrevoie. L'indication 40 n'apparaît que lorsque l'itinéraire est tracé pour la contre-voie
_====	Circuit de voie ou rail isolé
	Pédale de block
→= <u></u> =	Pédale de fin d'itinéraire. La flèche signifie que la pédale intéresse un itinéraire venant de gauche
= = = +	Pédale de fin d'itinéraire. La flèche indique que la pédale intéresse un itinéraire venant de droite.
→= <u></u> = ←	Pédale de fin d'itinéraire. La double flèche intéresse un itinéraire venant de gauche et un itinéraire venant de droite
→ = □ =	Pédale de remise automatique à l'arrêt
_==	Pédale de block et de fin d'itinéraire
= 0 =	Pédale de block et de remise automatique à l'arrêt
= 0 =	Pédale de fin d'itinéraire et de remise automatique à l'arrêt
= 0 =	Pédale de block, de fin d'itinéraire et de remise automatique à l'arrêt
	Pédale d'amorce

APPAREILS PARTICULIERS AU BLOCK-SYSTEM

	Relais de pédale
4	Déclencheur de pédale
	Autres relais
-	Electro à voyant
\rightarrow	Electro d'enclenchement
	Désengageur
A	Electro d'accouplement
	Electro de contrôle de moteur
T	Transmetteur de block
R	Récepteur de block
	Champ déclencheur (section locale)
4	Contact actionné par la tige supérieure du transmetteur
4	Contact actionné par la tige inférieure du transmetteur
rb-Aª	Contact actionné par la tige supérieure du récepteur
TO-19	Contact actionné par la tige inférieure du récepteur

APPAREILS ÉLECTRIQUES

		1 2 1
- b-	Interrupteur commandé par un relai de pédale avec circuit normalement fermé.	
N N	Interrupteur commandé par un électro de contrôle avec circuit normalement coupé.	8
	Interrupteur commandé à la main avec circuit normalement fermé	lo Interrupteurs
	Interrupteur commandé à la main avec circuit normalement coupé	0
*	Interrupteur de contact de palette commandé par une palette avec circuit normalement coupé	
A C	Commutateur actionné par un relai de pédale laissant norma- lement passer le courant suivant A-B	
A _ c	Commutateur actionné par un déclencheur laissant norma- lement passer le courant suivant A-C	ırs
A 9 B	Commutateur commandé à la main laissant normalement passer le courant suivant A-C	Commutateurs
A B	Commutateur commandé à la main laissant normalement passer le courant suivant A-B	20
A B	Commutateur commandé par un relai de pédale, sans inter- ruption du courant, laissant normalement passer le courant suivant A-B	
4	Sonnerie vibrante	vers
	Contact de rail	3º Divers

REPRÉSENTATION DES ENCLENCHEMENTS

1º Binaires simples directs		
-0-	Cale rouge $\left(\frac{\cdot}{n} = \frac{\cdot}{m}\right)$	
	Cale bleue $\left(\frac{\cdot}{n} = \frac{m}{\cdot}\right)$	
20 Binaire double		
	Cale noire $\left(\frac{\cdot}{n} = \frac{-}{m}\right)$	
3º Réciproques directs		
* +	Cale rouge	
	Cale bleue	
	Cale noire	
40 Indirects		
	Cale rouge	
	Cale bleue	
	Cale noire	
50 Réciproques indirects		
*	Cale rouge	
	Cale bleue	
	Cale noire	
6º Conditionnels		
	Les enclenchements conditionnels de la forme $\frac{\bullet}{n}=\frac{\bullet}{m}$ sont notés comme ci-contre n m + n Les enclenchements conditionnels autres s'inscrivent en notation écrite sur le côté du tableau d'enclenchements	

LES GRAPHIQUES

LES GRAPHIQUES DES TRAINS

Dans les pages précédentes, nous avons examiné la représentation des installations fixes du chemin de fer.

Le dessin sert également à la représentation des éléments mobiles constitués par les trains. On distingue :

- I. Le mouvement sur les lignes;
- 2. La circulation dans les gares.

A. — LES GRAPHIQUES-HORAIRES

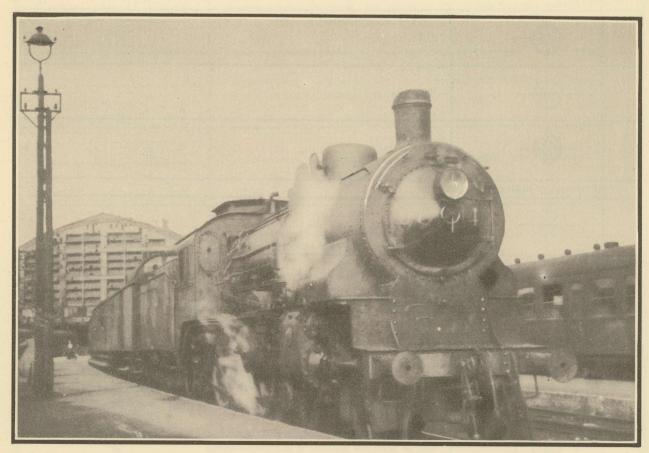
Ces graphiques portent en abscisse, la division du temps et en ordonnée, les stations et points particuliers de la ligne.

L'espacement des traits figurant les points portés en ordonnée est proportionnel à la distance qui les sépare. Ils sont complétés en marge, par diverses indications caractéristiques.

C'est de ces graphiques que sont dérivés tous ceux utilisés pour la représentation du mouvement des trains sur les lignes.

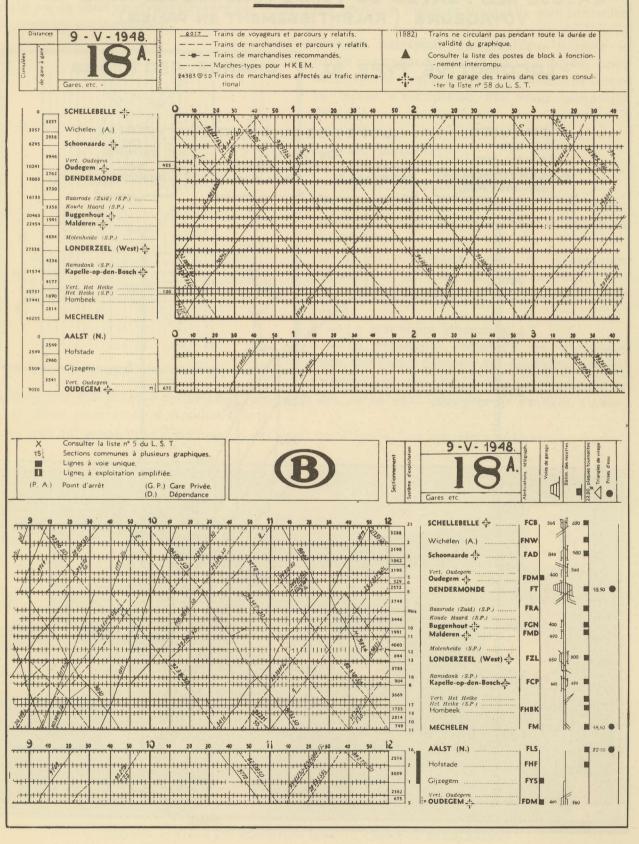
Les graphiques utilisés par le dispatching sont similaires, à la seule différence qu'ils sont établis sur papier transparent et qu'ils ne comportent en marge que la liste des postes raccordés au circuit de la ligne. Ils ne sont prévus que pour une période s'étendant sur une durée de six heures.

Les trains sont tracés sur ces graphiques par le dispatcher, en noir ou en rouge, et les parcours propres aux locomotives circulant isolément en traits interrompus.



ANVERS-CENTRAL. — TRAIN A VOYAGEURS REMORQUÉ PAR UNE LOCOMOTIVE TYPE 6

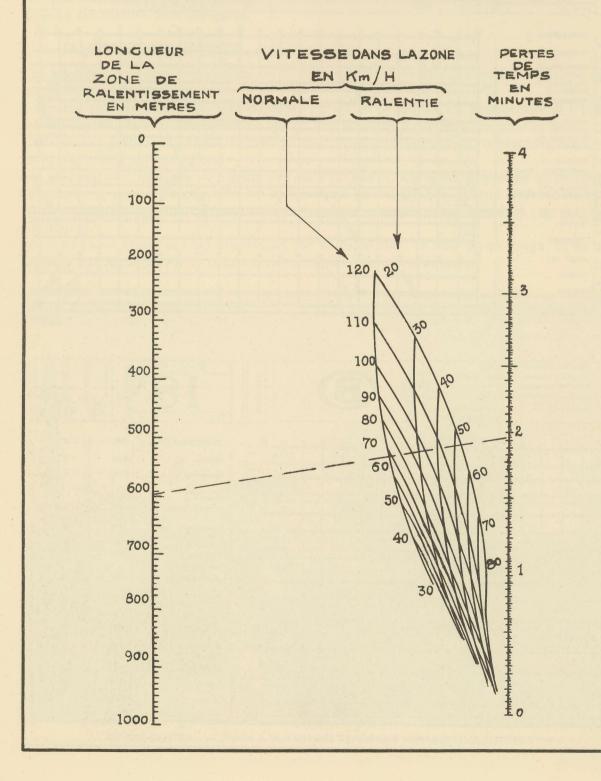
GRAPHIQUE THEORIQUE DE LA MARCHE DES TRAINS



NOMOGRAMME À POINTS ALIGNES

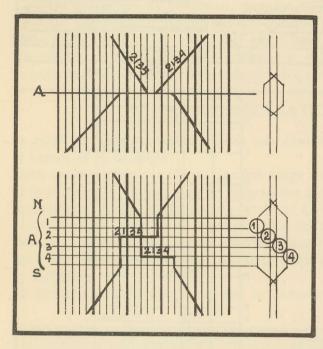
CALCUL DES PERTES DE TEMPS OURETARD DES TRAINS DE VOYAGEURS (RALENTISSEMENT EN PALIER)

LOCOMOTIVE TYPE 10 - CHARGE 430 TONNES



B. — LES GRAPHIQUES D'OCCUPATION DES VOIES

Les graphiques horaires présentent comme caractéristique d'indiquer les trains se trouvant en station simultanément sur le trait unique de la station et comme si celle-ci ne possédait qu'une seule voie. En traçant, en regard du nom de la station, autant de traits horizontaux qu'il y a de voies et en numérotant ces traits, nous pourrons indiquer sur quelle voie se trouve le train en stationnement.



Si nous extrayons du graphique horaire la partie correspondante à la gare envisagée, nous obtenons le graphique d'occupation de voie. Le temps d'occupation des voies comprend celui :

- 1. Nécessaire au tracé de l'itinéraire;
- 2. Du parcours;
- 3. Du stationnement;
- 4. De la libération de l'itinéraire.

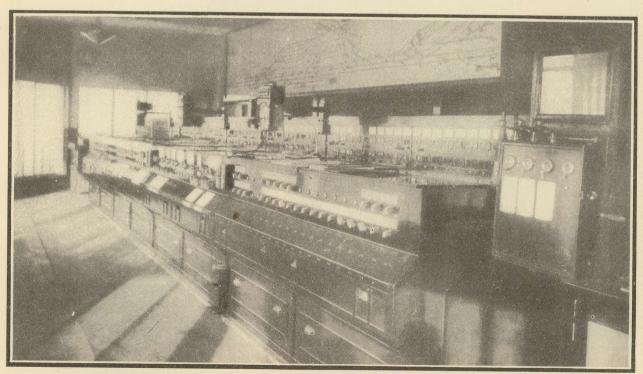
Ces graphiques sont établis en vue de l'utilisation rationnelle des installations et des voies des stations.

Parmi les principaux types de graphiques d'occupation de voie, nous rencontrons :

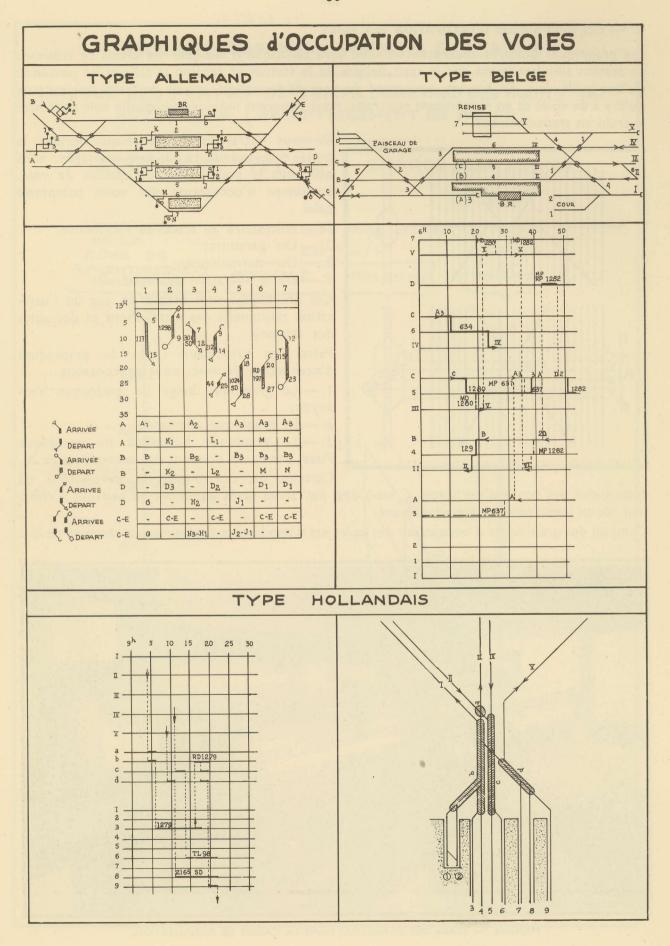
- I. Le graphique belge ou graphique Verdeyen;
- 2. Le graphique allemand;
- 3. Le graphique hollandais ou graphique Plate, dont nous donnons des exemples page 30. Certains de ces graphiques permettent de

déterminer des zones d'exclusion. C'est-à-dire des zones dans lesquelles ne peuvent s'effectuer deux mouvements simultanément.

L'emploi des graphiques d'occupation des voies est d'application constante aux chemins de fer.



MANAGE. — ÉTAGE DES SIGNALEURS DANS LA CABINE DE SIGNALISATION



LES GRAPHIQUES DU TRAVAIL

La représentation graphique du travail n'est pas particulière aux chemins de fer. En Belgique, la Société Nationale des Chemins de fer Belges fait toutefois un emploi généralisé de ce type de graphique, tant dans ses ateliers et remises que dans ses bureaux.

Nous donnons ci-après, page 32, un exemple de graphique combiné des plus employé. Il résulte de la combinaison de deux graphiques, à savoir :

I. — Un graphique de prévision, donnant l'image idéale du travail à exécuter;

2. — Un graphique d'exécution, qui indique le temps alloué pour l'accomplissement d'une tâche déterminée et le temps réel exigé pour effectuer celle-ci.

L'ensemble porte le nom de « planning ». A remarquer en passant que ce nom couvre avec imprécision de nombreux types de graphiques.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La majorité des graphiques utilisés aux chemins de fer sont à deux variables, par exemple le temps et la distance.

Dans certains cas particuliers, l'on fait usage de trois variables (le tonnage remorqué, la vitesse et le profil). On obtient ainsi un diagramme qui par simple lecture permet de trouver immédiatement pour toutes variations de la valeur d'une donnée la variation des autres.

Nous donnons page 28 un exemple d'un tel diagramme.

Dans la phase actuelle, il faut constater que l'usage répandu des graphiques aux chemins de fer y rend des services signalés et qu'ils constituent une présentation synthétique fort poussée et suffisante.

La connaissance du dessin devient le complément indispensable de toute étude ferroviaire.



LIGNE FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER A ANGLEUR. — LE BOURRAGE DES TRAVERSES

